

**DU JEUDI 27 DECEMBRE 2018 A 18 H 30**

**Elus : 15 VETZEL Jean-Paul – EMMENDOERFFER Jocelyne – HENON-HILAIRE  
Fabrice – FREY Nicolas - PERRIN Marie-Thérèse – REYMOND  
Danièle - NEVEUX Guy - SPIRCKEL Patrick – ARNOUX Laurent -  
HENNEQUIN Marie-Ange - ZANNOL Anne – ROMANO Valérie -  
LESAGE Justin – D'AMATO Albert – ROTH Magali**

**En fonction : 15**  
**Présents : 9**  
**Absents  
excusés : 6 Albert D'AMATO qui a donné pouvoir à Guy NEVEUX  
Justin LESAGE qui a donné pouvoir à Laurent ARNOUX  
Fabrice HENON-HILAIRE  
Danièle REYMOND  
Anne ZANNOL  
Magali ROTH**

**Convocation envoyée le 20 décembre 2018**

**Secrétaire de séance : Jean-Paul VETZEL**

**ORDRE DU JOUR**

**\*\*\*\*\***

- 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2018**
- 2) RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE LOT N° 6 « MENUISERIES INTERIEURES » CONCERNANT LA REHABILITATION D'UN BATIMENT EXISTANT (MAISON DE VILLAGE) EN LOGEMENTS**
- 3) INFORMATION**

**1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2018**

Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 décembre 2018.

Ce compte-rendu est approuvé, à l'unanimité, sans apporter de modification.

**2) RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE LOT N° 6 « MENUISERIES INTERIEURES » CONCERNANT LA REHABILITATION D'UN BATIMENT EXISTANT (MAISON DE VILLAGE) EN LOGEMENTS**

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'une nouvelle consultation pour le lot n° 6 « menuiseries intérieures » infructueux lors des résultats de l'appel d'offres « réhabilitation d'un bâtiment existant (maison de village) en logements » (*confère délibération du 15 octobre 2018*).

L'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres est la suivante :

Société CAPDOUZE pour un montant HT de 50 353,45 Euros

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de la commission d'appel d'offres communale et autorise Monsieur le maire à signer le marché du lot retenu.

**10) INFORMATION**

Projet de lotissement à Rugy

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'un projet de lotissement présenté par Monsieur Christophe MICHEL de LOGANE Immobilier.

Le projet rentre dans le cadre des orientations d'aménagement et de programmation prévues dans notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) et sera réalisé sur la zone à aménager en extension urbaine à Rugy.

**Fin de la séance : 19 h 15**